

## GUIDE de remplissage d'auto-diagnostic

Ce tableau d'auto-diagnostic comporte 4 onglets correspondant aux 4 axes d'objectifs du CPOM

Chaque onglet contient une série de questions: **toutes les questions sont obligatoires et nécessitent une réponse**

1. Deux types de réponses sont attendus :

**Cellules « grises »** : choisir la réponse dans la liste déroulante (**aucun texte ne doit être tapé dans les cellules grises**).

Si un commentaire s'avère nécessaire, il est possible de le noter dans la colonne « commentaire » prévue à cet effet (en indiquant le nom de l'établissement concerné par le commentaire)

**Cellules « violettes »** : La question ouverte nécessite une réponse sous forme de texte libre ou de chiffres / nombres (taux, etc.)

2. Aucune colonne ne doit être ajoutée / supprimée

3. Aucune ligne ne doit être ajoutée / supprimée

4. Certaines cellules seront grisées automatiquement en fonction de la réponse apportée à la question précédente. Ces cellules "grisées" ne seront pas à renseigner. Exemple :

Thématique	Question	Réponse
Objectif 1 : Elaboration ou actualisation ET mise en œuvre d'un Projet de Service	Existe-t-il un projet de service?	NON
	Si OUI, est-il actualisé ?	

<----- Cette cellule s'est grisée, car la réponse à la question précédente est "NON". Elle n'est donc pas à remplir, car l'établissement ne possède pas de projet de service

5. Dans l'onglet « Axe 1 » il est important de remplir :

- Le nom de l'organisme gestionnaire
- Les numéros finess ET et EJ de chaque établissement concerné par le CPOM
- La raison sociale de chaque établissement concerné par le CPOM

Une fois ces informations saisies dans l'onglet 1, ils s'ajouteront automatiquement dans les autres onglets (inutile de les recopier)

**6. Même si il existe un objectif spécifique à l'ESA (AXE 1 : objectif 3), le présent auto-diagnostic intègre les données de l'ESA dans tous les items:**

### 7. Axes 3 et 4

Certains items demandent à renseigner un taux ou un nombre.

Les formules de calcul sont indiquées en bleu et la majorité des indicateurs sont identiques aux tableaux de bord de l'ANAP.

Il ne faut pas insérer des formules dans les cellules. Il suffit d'indiquer le résultat final.

Si un pourcentage est demandé, le signe "%" apparaîtra automatiquement.

Taux d'ETP vacants <i>Ref ANAP: lire 1.1: c'est à dire (nombre ETP vacants au 31/12 de l'année en question) / (nombre ETP total de l'année en question)*100</i>	pour l'année N-3	52,50%
	pour l'année N-2	
	pour l'année N-1	

<----- Par exemple, le taux d'ETP vacants se calcule ainsi =  $(21/40*100)$ . Il ne faut pas noter cette formule dans la cellule. Il faut juste taper le résultat final : "52,5" dans la cellule. Excel ajoutera le signe "%" et affichera le résultat de la manière suivante : **52,50 %**.

## Auto-diagnostic

Nom de l'Organisme gestionnaire :

SSIAD 1

N° Finess ET

N° Finess EJ

Raison sociale

### AXE 1 : Adapter l'offre médico sociale aux besoins des personnes prises en charge ( PA/PH) dans le cadre de projets de territoire

Thématique	Question	Choisir la réponse de la liste déroulante	Commentaire : préciser le (ou les) service(s) concerné(s) par le commentaire
Objectif 1 : Elaboration ou actualisation ET mise en œuvre d'un Projet de Service	Existe-t-il un projet de service? <b>Si OUI</b> , est-il actualisé ?		
	Quelle population est prise en charge?		
Objectif 2 : Amélioration de la démarche qualité (Démarche d'évaluation interne et externe, outils, plans d'actions, procédures, ANESM...)	Une démarche d'évaluation interne a-t-elle été engagée ( Art. L 312-8 , D 312-203,D 312-204 CASF)		
	L'évaluation externe est-elle programmée? <b>Si NON</b> , quand doit -elle être programmée?		
Objectif 3 : Amélioration des dispositifs de prise en charge autorisés au sein de la structure  <i>Cet objectif concerne uniquement les SSIAD disposant d'une Equipe Spécialisée Alzheimer</i>	Existe-t-il un projet de service spécifique ESA? <b>Si OUI</b> , est-il actualisé?		
	Existe-t-il une procédure d'intervention de l'ESA à domicile ?		
	Existe-t-il un suivi d'orientation des personnes en fin de prise en charge?		
	Existe-t-il des modalités d'organisation avec les SSIAD le cas échéant ?		
Objectif 4 : Adaptation des services à des besoins de prise en charge spécifique- expérimentation...	Existe-t-il un projet de service spécifique pour les personnes atteintes de MND, PHV? <b>Si OUI</b> , est-il actualisé?		
Objectif 5 : Adaptation - Evolution architecturale en lien avec le projet d'Etablissement	Existe-t-il une zone d'intervention géographique spécifique?		
	Couvre-t-elle tout le territoire?		
	Le SSIAD couvre-t-il une zone géographique non autorisée ? <b>Si OUI</b> , laquelle ou lesquelles ?		

AXE 2: Améliorer la qualité de vie et la sécurité des prises en charge (PA/PH)		SSiAD 1	
Organisme gestionnaire :	0	0	
Thématique	Question	Réponse OUI/NON de la liste déroulante ou précisez	Commentaire : préciser le (ou les) service(s) concerné(s) par le commentaire
Objectif 1 : respect des droits des usagers et réaffirmation de la place des résidents et des familles	Existe-t-il un livret d'accueil validé en vigueur?		
	Existe-t-il un règlement de fonctionnement validé en vigueur?		
	Les personnes prises en charge sont-elles représentées? <b>Si OUI</b> , sous quelles formes ?		
Objectif 2 : Prévention de la maltraitance, amélioration de la qualité et promotion de la bienveillance	Des actions de repérage/des procédures de signalement sont-elles mises en place?		
	Sont-elles formalisées?		
	Des actions de formation sont-elles mises en place?		
Objectif 3 : Veiller à la qualité de la prise en charge  SSiAD PA,PH	Existe-t-il des procédures/protocoles formalisés pour l'admission?		
	Existe-t-il une procédure d'évaluation au domicile de la personne ?		
	Existe-t-il des projets personnalisés ?		
	<b>Si OUI</b> sont-ils actualisés? <b>Si OUI</b> , sont-ils signés? Existe-t-il un dossier type relatif au dossier individuel du résident ?		
ESA	Existe-t-il des procédures/protocoles formalisés pour l'admission pour l'ESA?		
	Existe-t-il une procédure d'évaluation au domicile de la personne pour l'ESA?		
	Existe-t-il un projet personnalisé pour l'ESA?		
	<b>Si OUI</b> , est-il actualisé? Existe-t-il un dossier type relatif au dossier individuel du résident pour l'ESA?		
Si SSIAD PH	Existe-t-il des procédures/protocoles formalisés pour l'admission pour le SSIAD PH		
	Existe-t-il une procédure d'évaluation au domicile de la personne pour le SSIAD PH ?		
	Existe-t-il un projet personnalisé pour le SSIAD PH ?		
	<b>Si OUI</b> , est-il actualisé? Existe-t-il un dossier type relatif au dossier individuel du résident pour le SSIAD PH?		
Objectif 4 : Organisation de la prise en charge PA/PH	Existe-t-il une organisation des tournées? <b>Si OUI</b> , prend-elle en compte les souhaits des usagers?		
	Existe-t-il des procédures d'urgence mises en place afin de garantir la continuité de la prise en charge?		
Objectif 5 : Sécurisation du circuit du médicament	Existe-t-il une procédure mise en place sur la sécurisation du circuit du médicament? <b>Si OUI</b> , est-elle actualisée?		
	<b>Si NON</b> , existe-t-il un protocole de collaboration avec les IDE?		

**AXE 3: Améliorer le parcours de santé des bénéficiaires du SSIAD - PA/PH**

**SSIAD 1**

Organisme gestionnaire : **0**

**0**

Thématique	Question	Réponse OUI/NON ou précisez	Commentaire : précisez le (ou les) service(s) concerné(s) par le commentaire
Objectif 1 : Mise en place d'une démarche de coopération/collaboration avec les infirmiers libéraux, les pédicures-podologues, les centres de santé infirmiers, les HAD, les équipes mobiles de soins palliatifs, les acteurs de la coordination (Clic, réseaux), les équipes APA- MDPH, les consultations mémoire	Taux de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1 provenant du domicile ou du milieu ordinaire <sup>REF ANAP:IPr3.1</sup> c'est-à-dire: (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12 provenant du domicile milieu ordinaire) / (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1)*100		
	Taux de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1 provenant d'un établissement de santé <sup>REF ANAP:IPr3.1</sup> c'est-à-dire: (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1 provenant d'un établissement de santé) / (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1)*100		
	Taux de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1 provenant d'un établissement médico-social. <sup>REF ANAP:IPr3.1</sup> c'est-à-dire: (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1 provenant d'un établissement médico-social) / (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1)*100		
	Taux de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1 avec autre provenance que domicile/milieu ordinaire/ES/ESMS ( REF ANAP: IPr3.1) c'est-à-dire: (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1 provenant du domicile ou dont la provenance n'est pas connue) / (nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N-1)*100		
	Taux de sorties par décès sur l'année au 31/12/N-1 <sup>REF ANAP:IPr3.2</sup> c'est-à-dire (nombre de sorties par décès survenus au sein du service) / (nombre de sorties définitives)*100		
	Taux de sorties par hospitalisation au 31/12/N-1 <sup>REF ANAP:IPr3.2</sup> c'est-à-dire (nombre de sorties par hospitalisation) / (nombre de sorties définitives)*100		
	Taux de sorties pour un retour à domicile au 31/12/N-1 <sup>REF ANAP:IPr3.2</sup> c'est-à-dire (nombre de sorties sur un retour à domicile, avec ou sans accompagnement par un service médico-social) / (nombre de sorties définitives)*100		
	Taux des sorties par réorientation vers un autre ESMS au 31/12/N-1 <sup>REF ANAP:IPr3.2</sup> c'est-à-dire (nombre de sorties par réorientation vers un autre établissement médico-social) / (nombre de sorties définitives)*100		
	Taux de sorties vers une autre destination ou motif que décès-hospitalisation-retour à domicile ou milieu ordinaire réorientation au 31/12/N-1 ( REF ANAP:IPr3.2) c'est-à-dire (nombre de sorties pour autre motif qu'énoncé précédemment) / (nombre de sorties définitives)*100		
	Existe-t-il une démarche de coopération et de collaboration avec les IDE libéraux :		
	Existe-t-il une démarche de coopération et de collaboration avec les pédicures-podologues ?		
	Existe-t-il une démarche de coopération et de collaboration avec les centres de santé infirmiers :		
	Existe-t-il une démarche de collaboration avec un autre ESMS :		
	<b>SI OUI</b> , précisez lesquelles		
	Existe-t-il une démarche de coopération et de collaboration avec les HAD :		
Existe-t-il une démarche de coopération et de collaboration avec les Equipes mobiles de soins palliatifs			
Existe-t-il une démarche de coopération et de collaboration avec les acteurs de la coordination :			
Existe-t-il une démarche de coopération et de collaboration avec les consultations mémoires :			
Objectif 2 : Amélioration de l'accompagnement des personnes en fin de vie / soins palliatifs / douleurs / atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées	Existe-t-il un protocole de repérage et d'orientation pour les Equipes Mobiles de Soins Palliatifs		
	Existe-t-il un protocole de repérage et d'orientation pour les HAD :		
	Existe-t-il un plan de formation spécifique à la fin de vie et aux soins palliatifs :		
Objectif 3 : Amélioration de la prévention des infections	Existe-t-il des formations gérontologiques des différents intervenants libéraux ?		
	Existe-t-il un processus d'élimination des déchets d'activité de soins à risque infectieux :		
	Existe-t-il une réflexion dans le service sur ce problème de risques infectieux?		
Objectif 4 : Renforcement des actions de promotion de la santé visant à prévenir la perte d'autonomie	Existe-t-il des protocoles et procédures mis en place sur la perte d'autonomie:		
	Existe-t-il un protocole sur les chutes ?		
	Existe-t-il un protocole sur la dénutrition ?		
Objectif 5 : Organisation et renforcement des liens avec les différents acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social	Existe-t-il des modalités de collaboration, d'échanges et de partage d'informations entre les différents acteurs du secteur médico-social?		
	<b>SI NON</b> , existe-t-il des outils développés?		
Objectif 6 : Mise à jour et alimentation du ROR: activité	Existe-t-il une formation sur la sensibilisation du personnel de l'encadrement aux outils de la plateforme régionale e santé?		

**AXE 4: Rechercher l'efficience et la performance dans la gestion des RH**

Organisme gestionnaire :

0

SSIAID 1

0

Thématique	Question	Année	Réponses	Commentaire : préciser le (ou les) service(s) concerné(s) par le commentaire
Objectif 1 : Veiller à la qualité des personnels exerçant dans les services, par l'emploi de personnel qualifié et compétent (stabiliser l'organigramme)	Taux d'ETP vacants <i>Ref ANAP: Ire 1.1: c'est à dire (nombre ETP vacants au 31/12 de l'année en question) / (nombre ETP total de l'année en question) * 100</i>	pour l'année N-3 pour l'année N-2 pour l'année N-1		
	Taux d'absentéisme <i>Ref ANAP 2 Re3.3: c'est à dire : (nombre total de jours calendaires d'absence des effectifs réels au 31/12 de l'année en question) / (nombre d'ETP réel au 31/12 de l'année en question) * 100</i>	pour l'année N-3 pour l'année N-1		
	<b>Taux annuel d'absentéisme du personnel par motif :</b>			
	* Maladie ordinaire / de courte durée <i>ref ANAP 2 Re3.3 c'est à dire: [(Somme du nb de jours calendaires par motif d'absence) / (Nombre d'ETP réel) * 365] / 100</i>	Pour l'année N-1		
	* Maladie de longue durée <i>ref ANAP 2 Re3.3 c'est à dire: [(Somme du nb de jours calendaires par motif d'absence) / (Nombre d'ETP réel) * 365] / 100</i>	Pour l'année N-1		
	* Maladie moyenne durée <i>ref ANAP 2 Re3.3 c'est à dire: [(Somme du nb de jours calendaires par motif d'absence) / (Nombre d'ETP réel) * 365] / 100</i>	Pour l'année N-1		
	* Maternité / paternité <i>ref ANAP 2 Re3.3 c'est à dire: [(Somme du nb de jours calendaires par motif d'absence) / (Nombre d'ETP réel) * 365] / 100</i>	Pour l'année N-1		
	* AT / Maladies professionnelles <i>ref ANAP 2 Re3.3 c'est à dire: [(Somme du nb de jours calendaires par motif d'absence) / (Nombre d'ETP réel) * 365] / 100</i>	Pour l'année N-1		
	* Congés spéciaux dont les congés sans solde <i>ref ANAP 2 Re3.3 c'est à dire: [(Somme du nb de jours calendaires par motif d'absence) / (Nombre d'ETP réel) * 365] / 100</i>	Pour l'année N-1		
	Poids du recours à l'intérim <i>ref ANAP 2 Re 3.6 c'est à dire: (total compte 6211) / (masse salariale) * 100</i>	pour l'année N-3 pour l'année N-2 pour l'année N-1		
	Existe-t-il un pôle de personnes remplaçantes?			
	Taux de rotation des personnels sur les effectifs réels <i>ref ANAP Ire2.3 c'est à dire : (Somme du taux d'entrée et du taux de sortie) / 2</i> * Taux d'entrée = (nombre de recrutement au cours de l'année en nombre de personnes physiques) / (effectifs réels en nombre de personnes physiques) * 100 * Taux de départ = (nombre de départ au cours de l'année en nombre de personnes physiques) / (effectifs réels en nombre de personnes physiques) * 100	pour l'année N-3 pour l'année N-2 pour l'année N-1		
	<b>Part des effectifs par fonction</b> <i>(ref ANAP 2 re3.1 c'est à dire nbre d'ETP réels au 31/12)</i>			
	Nombre d'ETP réels Direction au 31/12	au 31/12/N-1		
	Nombre d'ETP réels Paramédical au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre d'IDE au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre d'AMP au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre d'AS au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre de kinésithérapeute au 31/12	au 31/12/N-1		
	*dont nombre de psychomotricien au 31/12	au 31/12/N-1		
*dont nombre d'orthophonistes au 31/12	au 31/12/N-1			
* dont autres au 31/12 (précisez dans commentaires avec le nom de l'établissement concerné)	au 31/12/N-1			
Nombre d'ETP réels de psychologue au 31/12	au 31/12/N-1			
<b>Pyramide des âges par fonction</b> <i>(ref ANAP 2RE3.2 c'est à dire nombre de personnes par tranche d'âge au 31/12)</i>				
Nb de personnes âgées de moins de 20 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Nb de personnes âgées de 20-29 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Nb de personnes âgées de 30-39 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Nb de personnes âgées de 40-49 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Nb de personnes âgées de 50-54 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Nb de personnes âgées de 55-59 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Nb de personnes âgées de 60-64 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Nb de personnes âgées de plus de 65 ans / Effectifs réels au 31/12 (personnes physiques)	au 31/12/N-1			
Objectif 2 : Adoption d'un contrôle de gestion interne et procédures internes	Taux d'atteinte des prévisions de recettes <i>ref ANAP IFI1.1 c'est à dire (Somme des comptes de classe 7 réalisées) / (Somme des comptes de classe 7 arrêtés) * 100</i>	pour l'année N-3 pour l'année N-2 pour l'année N-1		
	Taux d'atteinte des prévisions de dépenses <i>ref ANAP IFI1.2 c'est à dire (Somme des comptes de classe 6 réalisées) / (Somme des comptes de classe 6 budgétés) * 100</i>	pour l'année N-3 pour l'année N-2 pour l'année N-1		
	Un plan de formation pluriannuel est-il mis en place? SI OUI, intègre-t-il des axes de prévention de la maltraitance? Une politique de formation diplômante et qualifiante pour l'ensemble du personnel est-elle mise en œuvre? Les souhaits du personnel en matière de formation sont-ils pris en considération?	pour l'année N-3		

Objectif 3 : Adoption d'un plan de formation du personnel	Le nombre d'AS, IDE, ASH... engagés dans la formation de VAE : nombre de personnes	pour l'année N-2	
		pour l'année N-3	
	Le nombre de formations réalisées annuellement	pour l'année N-2	
		pour l'année N-1	
	Le taux annuel de personnels formés	pour l'année N-3	
		pour l'année N-1	
Objectif 4 : Activité	Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation. <i>REF ANAP 2Pr6.3: c'est à dire (nombre de personne en dérogation ou hors autorisation accompagnée sur l'année/Nombre total de personnes accompagnées sur l'année)*100</i> <i>La notion de « hors autorisation » s'apprécie en fonction des critères juridiques définis dans le cadre de l'autorisation et/ou de l'agrément de la structure (critères d'âge, type de déficience, etc.)</i> <i>sur la partie personnes âgées: quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS (GMP)? (ref ANAP: IPr2.1.2) Dernière coupe réalisée par la structure en N-1</i>	pour l'année N-1	
	<b>Quel est le profil des personnes accompagnées ?</b> (ref ANAP 2Pr 6.1) c'est à dire, nombre de personnes GIR correspondant au dernier GMP connu		
	(Nombre de personnes GIR 1) / (Nombre de personnes gérées dans l'effectif lors du dernier GMP connu) * 10C	au 30/09/N-1	
	(Nombre de personnes GIR 2) / (Nombre de personnes gérées dans l'effectif lors du dernier GMP connu) * 10C	au 30/09/N-1	
	(Nombre de personnes GIR 3) / (Nombre de personnes gérées dans l'effectif lors du dernier GMP connu) * 10C	au 30/09/N-1	
	(Nombre de personnes GIR 4) / (Nombre de personnes gérées dans l'effectif lors du dernier GMP connu) * 10C	au 30/09/N-1	
	(Nombre de personnes GIR 5) / (Nombre de personnes gérées dans l'effectif lors du dernier GMP connu) * 10C	au 30/09/N-1	
	(Nombre de personnes GIR 6) / (Nombre de personnes gérées dans l'effectif lors du dernier GMP connu) * 10C	au 30/09/N-1	
	Quel est le niveau d'activité de la structure? <i>Ref ANAP: Ipr 4.1.1) c'est-à-dire (Nbre de journées réalisées) / (nbre de journées financées) * 100</i>	pour l'année N-3 pour l'année N-2	
	<b>Taux d'activité MOYEN sur 3 ans (se calcule automatiquement)</b>		#DIV/0!
	Si le taux d'activité moyen est inférieur à 65% (voir la cellule précédente), précisez les causes: Que le service met-il en place pour remédier à la situation?		
	Quel est le taux de rotation des places autorisées dans l'année ? <i>Ref ANAP: Ipr 5.1) c'est-à-dire (Nombre d'admissions dans l'année) / (Nombre de places autorisées) * 100</i>	pour l'année N-3 pour l'année N-1	
	Durée moyenne d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (Ref ANAP IPr5.1 c'est à dire (Somme des durées d'accompagnement pour les personnes sorties définitivement dans l'année (la durée d'accompagnement est l'écart en nombre de jours d'admission et de sortie)) / (Nombre de personnes sorties dans l'année civile)*100	pour l'année N-3 pour l'année N-2 pour l'année N-1	
Objectif 5 : Mise en place des actions de coopération et de regroupement/ mutualisation - entre établissements du CPOM - entre le siège de l'organisme gestionnaire et les différents établissements			
Existe-t-il des plateaux techniques médicaux ou paramédicaux?			
Objectif 6 : Développer des outils pérennes de traçabilité des actes : système d'information	Existe-t-il un logiciel de suivi?		
Objectif 7 : Préserver les grands équilibres financiers	Taux de capacité d'autofinancement (CAF) : <i>Ref ANAP IFI2.1 c'est-à-dire : (Résultat net comptable de l'exercice + compte 68 - compte 78 - compte 775 + compte 675 - compte 777) / (Somme des comptes de classe 7 réalisés) * 100</i>	pour l'année N-1	
	Taux d'indépendance financière <i>Ref ANAP IFI2.3 c'est-à-dire (Solde créditeur du compte 16 « Emprunts et dettes assimilées », hors compte 1688 « Intérêts courus ») / (Total passif = comptes 10 + 13 + 14 + 15 + 16 + Solde débiteur ou créditeurs des comptes 11)*100</i>	pour l'année N-1	
	Besoin en fonds de roulement en jours de charges courantes <i>ref ANAP IFI2.4 c'est à dire [(Montant du BFR / (Montant des charges courantes annuelles c'est à dire comptes 60 à 65) * 365) / 100</i> <i>Le BFR étant l'écart entre les actifs circulants et le passif circulant soit la soustraction entre :</i> • La somme des comptes débiteurs de classes 3 et de classe classe 4 • La somme des comptes créditeurs de classe 4 (excepté le compte 49 « provision pour créance douteuse »)	pour l'année N-2 pour l'année N-1	
	Taux d'endettement : <i>Ref ANAP IFI2.3 c'est-à-dire (écart de la dette = solde débiteur du compte 16 hors 1688) / (Solde créditeur des comptes 10, 13, 14, 15, 16 (hors 1688 et 165) + solde débiteur ou débiteur des comptes 11 et 12)*100</i>	pour l'année N-1	